

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 59 (2002)

Heft: 3: "Villes et villages. Tombes et églises" : la Suisse de l'Antiquité
Tardive et du haut Moyen Age

Artikel: L'habitat en zone rurale, l'apport des fouilles genevoises

Autor: Terrier, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-169655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'habitat en zone rurale, l'apport des fouilles genevoises

par JEAN TERRIER

Introduction

La période traitée dans le cadre de cette réflexion est étendue et fort complexe. Prenant ses racines au sein d'une culture issue du Haut-Empire fortement marquée par l'influence de Rome, elle aboutira à la mise en place du système féodal amorcée dès avant l'an mil. La question de l'organisation de l'habitat en zone rurale durant ces nombreux siècles est donc délicate à poser et les réponses à donner sont certainement multiples en fonction des régions concernées et en grande partie tributaires des découvertes archéologiques.

Au cours de ces dernières années, les thèmes développés autour de l'architecture religieuse, des espaces dévolus aux morts ou encore de la topographie urbaine ont bénéficié d'abondantes recherches effectuées sur le terrain qui ont été largement diffusées au sein de la communauté scientifique. Rien de comparable ne peut être avancé à propos des investigations menées sur les habitats dans les campagnes qui, si elles se sont multipliées, ont rarement fait l'objet de publications accessibles aux chercheurs. Dans ce contexte et pour un territoire proche de la région genevoise, il est bon de mentionner deux initiatives récentes visant à combler cette lacune. La première a trait à l'édition d'un ouvrage précieux livrant une synthèse sur l'habitat rural pour la Bresse, le Lyonnais et le Dauphiné entre le V^e et le XII^e siècle.¹ La seconde concerne un article dont le contenu a le mérite de fournir un inventaire détaillé des sites archéologiques de la partie occidentale du Plateau suisse² ayant livré des horizons contemporains de l'Antiquité tardive.

Les découvertes réalisées dans le cadre de l'habitat rural proviennent généralement de fouilles de sauvetage visant en tout premier lieu à documenter des vestiges voués à une disparition certaine. Elles constituent donc un échantillonnage hétérogène de résultats d'inégales valeurs qui doivent donc être perçus et interprétés en tenant compte de cette spécificité. Pourtant, dans ce contexte particulier, il est parfois possible d'agir sur le déroulement des travaux de terrain en transformant progressivement une intervention de sauvetage en un programme de recherche.

Les dossiers du Parc de La Grange et de l'église de Vandoeuvres devaient être à l'origine des interventions limitées dans le temps et dans l'espace en fonction d'un projet d'aménagement paysager pour le premier et de restauration d'un édifice patrimonial pour le second. Dans

les deux cas, les résultats obtenus initialement conduisaient à de nouvelles questions impliquant une série d'hypothèses qu'il convenait de vérifier. C'est dans cet esprit que furent prolongées les fouilles, les sites se transformant progressivement en laboratoires d'analyses où la démarche scientifique se substitua alors progressivement à la démarche préventive. Afin de diminuer, dans la mesure du possible, la fragilité d'un discours basé sur une documentation disparate, ce sont donc ces deux sites que nous avons décidé de privilégier dans le cadre de cet article qui débouchera sur quelques considérations générales à propos de l'habitat rural durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age.

Le Parc de La Grange

L'établissement antique du Parc de La Grange est situé sur la rive gauche du Lac Léman à près de 1,5 km du centre de la ville de Genève. Alors que ce site avait déjà fait l'objet de recherches archéologiques au début du XX^e siècle, c'est à partir de 1991 que de nouvelles investigations furent entreprises tant dans la *pars urbana* que dans la *pars rustica* du domaine (fig. 1).³ Ces campagnes de fouilles ont régulièrement donné lieu à des publications d'articles décrivant l'avancement des recherches qui se sont terminées dans le courant de l'année 2001.⁴

La villa du Haut-Empire

Les origines de la résidence antique sont à chercher dans un lointain passé, les premières traces d'une occupation de l'espace correspondant à un établissement du Bronze final localisé dans la partie nord du site, aux confins de la *pars rustica* (fig. 2). A l'autre extrémité du domaine, sur l'emplacement de la *pars urbana*, plusieurs mégalithes, dont certains sont anthropomorphes, laissent supposer l'existence d'une aire culturelle qui pourrait remonter au Néolithique. Au début du I^{er} siècle av. J.-C., ces menhirs seront basculés dans des fossés dont l'organisation atteste l'existence d'un domaine rural établi en ces lieux dès le II^e siècle av. J.-C. L'étude du matériel d'époque gauloise associé aux structures contemporaines indique que les sphères domestique et religieuse devaient être intimement liées au sein

de cette résidence aristocratique allobroge dont le tracé définira l'ordonnance du plan de la *villa* à atrium édifée sur son emplacement à partir de dix de notre ère.⁵

Témoignage de l'adhésion à la romanité de ses propriétaires qui s'inspirent des modèles de Pompéi et d'Herculanum pour la conception de son plan, la *villa* est dotée d'un péristyle adossé à sa façade arrière et les pièces

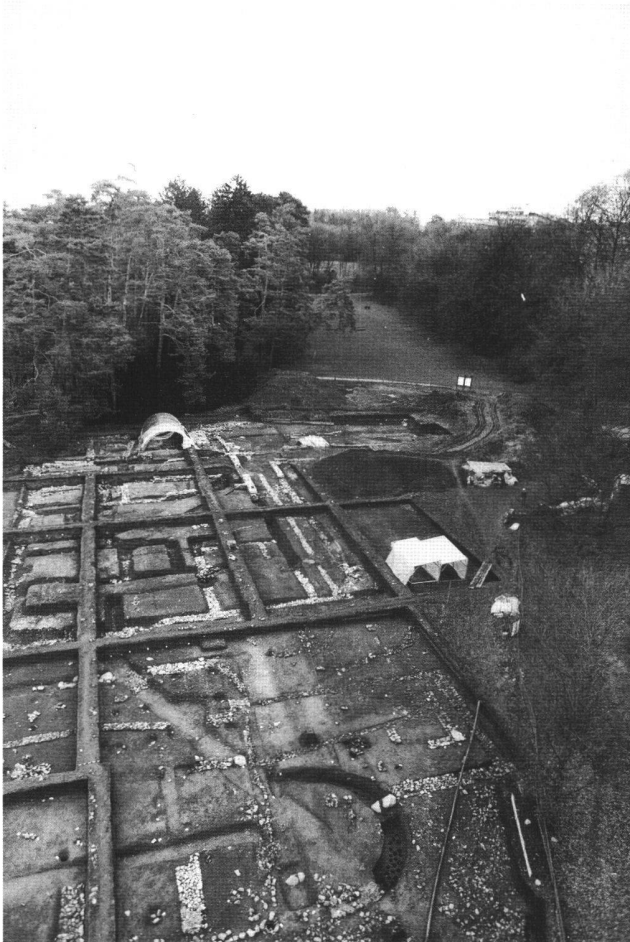


Fig. 1 Parc de La Grange. Vue générale des fouilles.

d'habitation s'organisent autour d'un atrium prolongé par un *tablinum* donnant, au nord, sur un portique ouvert en direction des rives du lac (fig. 3). Cet édifice luxueux connaît une importante rénovation entre 50 et 80 de notre ère, période au cours de laquelle est construit un mur de clôture maçonné qui délimite le domaine et dont nous avons retrouvé l'angle nord-ouest à l'extrémité de la *pars rustica*, à proximité du rivage (fig. 4). Une porte latérale surmontée d'un petit bâtiment associé à une construction comprenant deux salles donne accès au plan d'eau par l'intermédiaire d'une voie qui conduit sans doute au port privé de cet établissement.

Les aménagements de l'Antiquité tardive

Dans le courant du III^e siècle, la *pars urbana* est dotée d'une aile occidentale dont la façade nord est axée sur celle de la *domus* (fig. 3). A la charnière entre le III^e et le IV^e siècle, cette construction est agrandie en direction du lac et sa nouvelle façade repose sur un puissant mur de soutène-

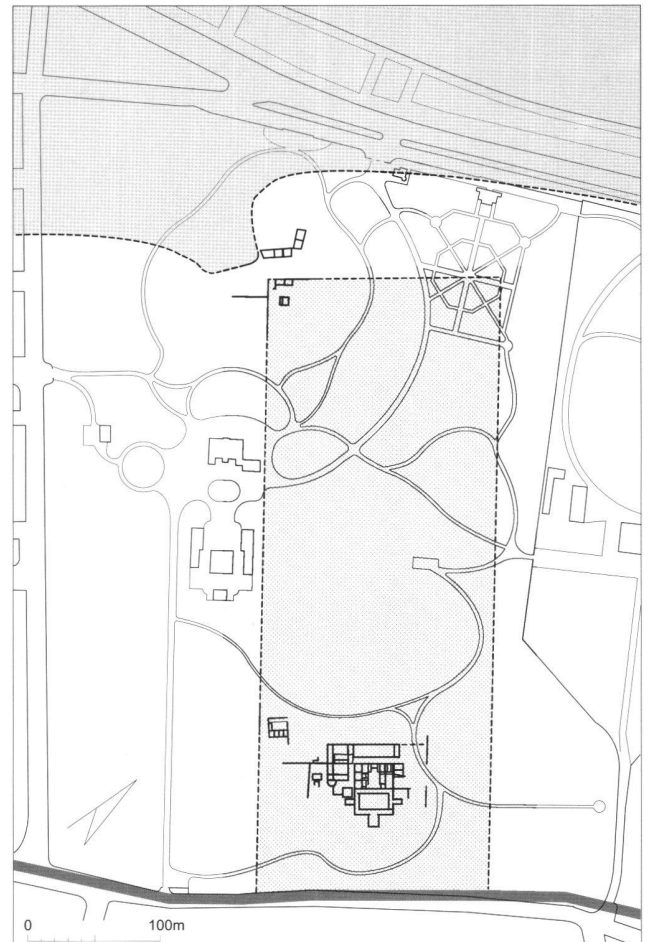


Fig. 2 Parc de La Grange. Plan d'ensemble du domaine antique avec la *pars urbana* au sud et la *pars rustica* au nord et en bordure du lac.

ment contre lequel viennent s'appuyer deux ailes latérales prolongeant le portique du bâtiment principal qui encadre désormais une terrasse. Une abside est adossée dans un second temps contre le mur méridional du nouvel édifice. Elle présente des fondations puissantes dont l'assise inférieure repose sur un réseau de pieux verticaux fichés dans le terrain pour assurer la stabilité de la maçonnerie. Ce système indique une élévation conséquente dotée sans doute d'un étage supérieur qui aurait pu fonctionner comme salle de prestige, peut-être une *aula*.

L'espace ouvert organisé à l'ouest de cet ensemble conserve un niveau de marche constitué de fragments de

tegulae mêlés à un riche matériel céramique daté de la seconde moitié du IV^e siècle. Deux modestes bâtisses sont édifiées dans ce contexte; élevées sur des solins de pierres sèches, elles seront bientôt complétées par d'autres réalisations architecturales qui formeront un ensemble tenant toujours compte de la présence de la *domus* antique. Bien que la chronologie détaillée de ces remaniements successifs

tions maçonnées selon les techniques antiques. La découverte d'un four domestique destiné au chauffage des salles atteste d'un certain confort au sein de cet ensemble dont l'aile nord pourrait être liée à des activités artisanales suggérées par la mise au jour d'un four de verrier ainsi que la présence de scories de fer. Le mobilier céramique récupéré dans les niveaux marquant l'abandon de cette vaste

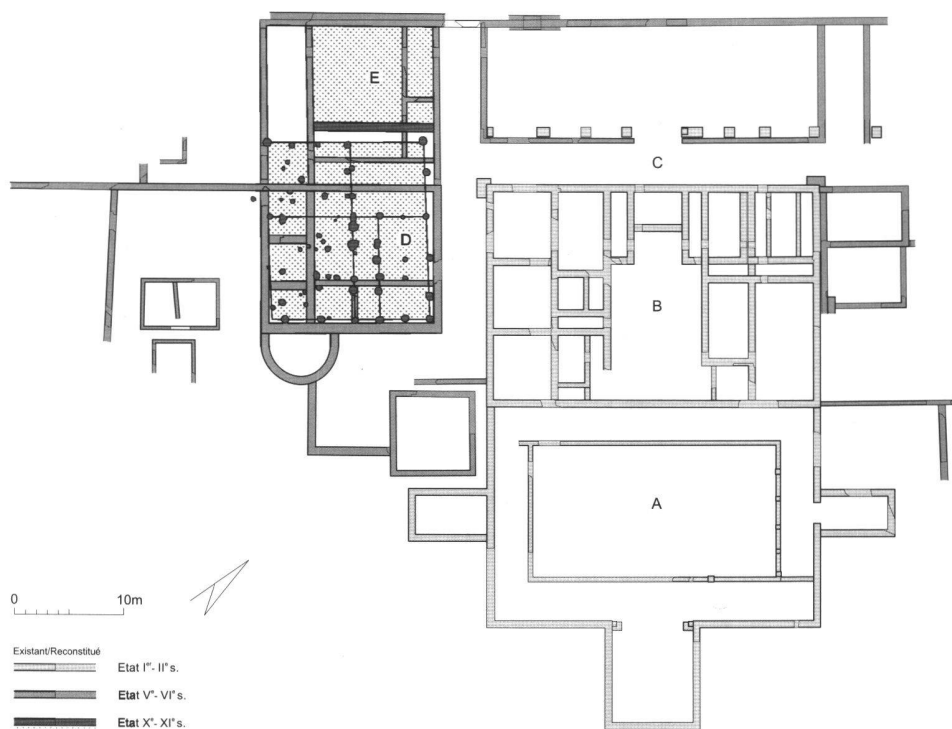


Fig. 3 Parc de La Grange. Les différentes phases de développement de la *pars urbana* (A Péristyle, B Atrium, C Portique) avec les constructions de la fin du haut Moyen Age (D et E).

soit délicate à établir, nous pouvons attester, par les quelques tessons récupérés, la continuité de l'occupation de cette zone jusqu'au VI^e siècle.

La *pars rustica* est également remaniée dès la fin du III^e siècle et durant le IV^e siècle. Certains communs sont dotés d'annexes en bois édifiées sur poteaux alors que les constructions adossées au mur de clôture et liées à la porte du domaine sont démantelées. Un grand bâtiment de 10 m par 8 m remplace ultérieurement la totalité de ces anciennes constructions situées à l'intérieur de l'enceinte alors qu'un vaste complexe architectural est aménagé à l'extérieur, dès après le V^e siècle, en partie sur le tracé de la voie qui relie la *villa* au bord du lac (fig. 5). Ce complexe se développe sur une grande esplanade délimitée coté lac par un mur de quai dont le tracé s'apparente à celui des bâtiments. Organisé en plusieurs ailes encadrant une aire pavée de fragments de *tegulae* et de cailloux recouverts par endroits de mortier, ce vaste édifice est bâti sur des fonda-

structure architecturale correspond à un lot exceptionnel daté du VIII^e siècle.⁶

Les constructions à la fin du haut Moyen Age

Aucun témoignage archéologique relatif à une occupation de la *pars urbana* entre le VII^e et le IX^e siècle n'a été observé au sein de la zone étudiée. Toutefois, le site semble avoir fonctionné comme habitat tout au long de cette période puisque les constructions de la fin du haut Moyen Age tiennent compte de l'organisation des bâtiments de l'Antiquité tardive qui furent sans doute maintenus au cours des temps mérovingiens puis carolingiens.

La présence de nombreux trous de poteau mis au jour à l'intérieur de l'aile occidentale de la *villa* du Bas-Empire permet de restituer le plan d'un vaste édifice rectangulaire de 16 m par 14,50 m (fig. 3, D). Les niveaux d'occupation

liés à cette phase ont été arasés et l'organisation interne de cette habitation reste délicate à préciser. Seule l'ordonnance des poteaux indique la présence de cloisonnements dessinant des pièces dont les fonctions sont inconnues. Un alignement central développé du nord au sud divise l'espace en deux travées. Les poteaux de cet axe, le poteau médian étant plus puissant que les autres, ont pu jouer le rôle de soutien à une faîtière dominant une toiture à double pente.⁷ Il s'agit donc d'une construction en charpente sur poteaux de bois plantés dans le sol dont les parois devaient être constituées de clayonnage enduit de torchis à l'instar d'observations effectuées sur d'autres sites contemporains.⁸

les deux extrémités est et ouest se posent contre les murs de l'édifice de l'Antiquité tardive. Les quelques assises conservées de cette fondation présentent un appareil de petits galets liés avec un mortier de mauvaise facture mêlé à de la terre dont les parements réguliers sont disposés en épi. Cette dernière particularité a parfois été attribuée au X^e-XI^e siècle¹⁰ et le plan rectangulaire de 12 m sur 11 m dessiné par ces structures (fig. 3, E) pourrait bien appartenir aux soubassements d'une construction contemporaine de la vaste maison en bois, son élévation étant soit en maçonnerie soit en colombage. Encore une fois, la disparition totale des niveaux d'occupation ne facilite pas l'inter-

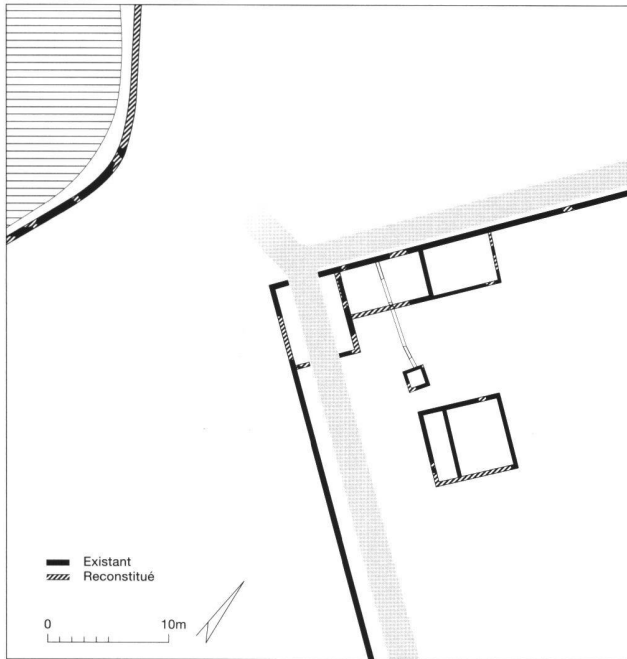


Fig. 4 Parc de La Grange. Plan de la *pars rustica* dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

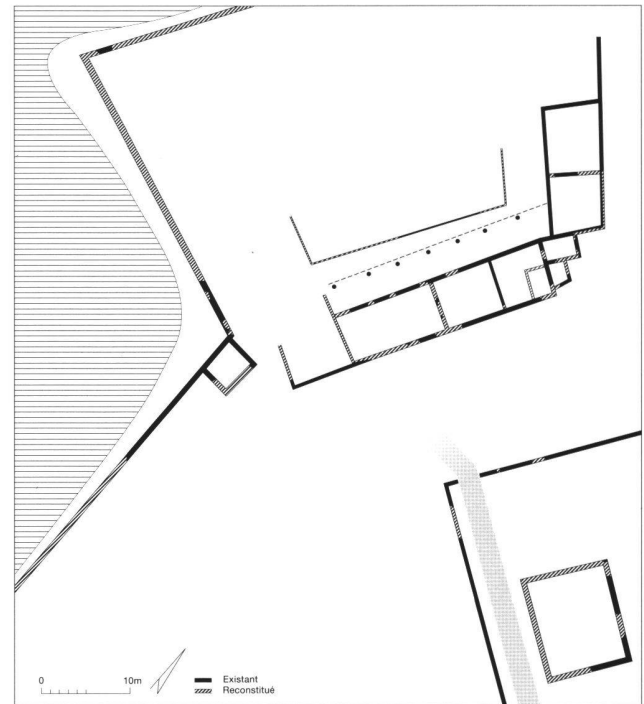


Fig. 5 Parc de La Grange. Plan de la *pars rustica* entre le V^e et le VIII^e siècle.

Le remplissage de plusieurs trous de poteau contenait des tessons de céramique commune grise à fond bombé et bord en bandeau généralement attribuée à la fin du X^e et au XI^e siècle. C'est donc la date que l'on retiendra pour cette phase d'occupation du site, bien que l'état des connaissances en matière de céramique pour la période de transition entre l'époque carolingienne et les premiers siècles du Moyen Age incite à la prudence.⁹

L'environnement immédiat de cette grande maison ne révèle aucune structure en creux attribuable à ce même horizon chronologique, excepté dans la partie occidentale où plusieurs trous de poteaux pourraient laisser supposer l'existence d'annexes contemporaines. Par contre, on peut signaler la présence d'une fondation aménagée à 1 m de la façade nord de l'édifice en bois et parallèle à celle-là, dont

prétation de ces vestiges qu'il faut considérer avec une certaine prudence, un tel espace bâti nécessitant des murs de refend dont les traces auraient totalement disparu.

La *pars rustica* subit des modifications après l'abandon au VIII^e siècle de la vaste construction décrite auparavant. Le petit édifice carré adossé contre le mur de quai est maintenu et une route pavée longeant le rivage aboutit à une large esplanade au nord (fig. 6). Là encore, des séries de trous de poteau signalent la présence de bâtiments dont les plans ne peuvent pas être précisés. Bien que ces aménagements remontent sans doute à la fin du haut Moyen Age ou aux environs de l'an mil, la présence de tessons du XIII^e siècle atteste la continuité de l'activité humaine dans cette zone offrant un débouché sur le lac à un domaine dont les terres se développent à l'arrière, sur les terrasses dominant le plan d'eau.

Aujourd'hui encore, une maison de maître du XVIII^e siècle ainsi que ses dépendances se dressent au sein du Parc de La Grange et appartiennent à un domaine dont les limites sont proches de celles de la *villa* antique.

L'église de Vandoeuvres

La mise au jour des vestiges de la *villa* antique de Vandoeuvres résulte de campagnes de fouilles entreprises dès le début de l'année 1988 à l'intérieur de l'église localisée au centre du village de Vandoeuvres afin de préparer la restauration de cet édifice de culte (fig. 7).¹¹ Au fil des décou-

mais bien sur un site occupé antérieurement. Si les périodes préhistoriques n'ont pas été mises en évidence ici, la découverte d'un foyer renfermant quelques tessons de céramique commune grise à gros dégraissant indique cependant une présence humaine entre le VIII^e et le V^e siècle av. J.-C. si l'on se réfère à l'analyse radiocarbone effectuée sur les charbons de bois récupérés.¹³ Cette structure de combustion est coupée par un fossé de près de 3 m de largeur pour 1 m de profondeur dessinant un angle droit et dont le remplissage a fourni un matériel céramique daté entre 150 et 50 av. J.-C. Par la suite, l'ordonnance des bâtiments antiques tiendra compte de l'orientation de cet aménagement en tranchée qui, à l'époque gauloise, devait sans

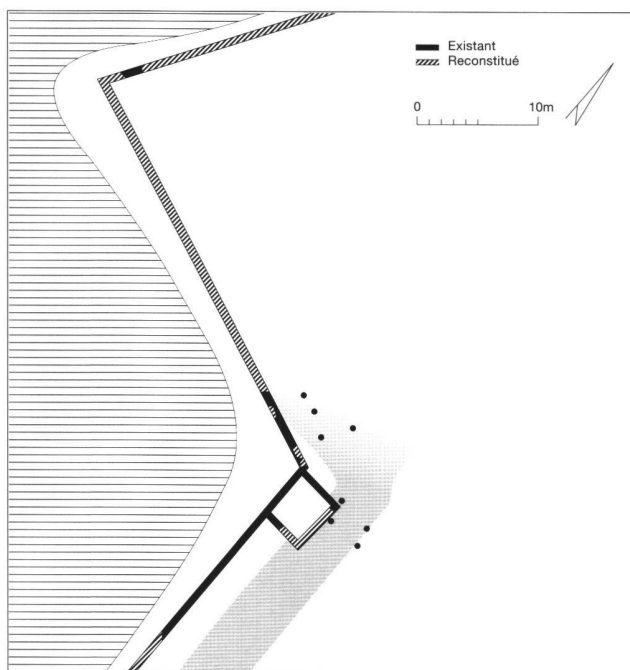


Fig. 6 Parc de La Grange. Plan de la *pars rustica* au X^e-XI^e siècle.

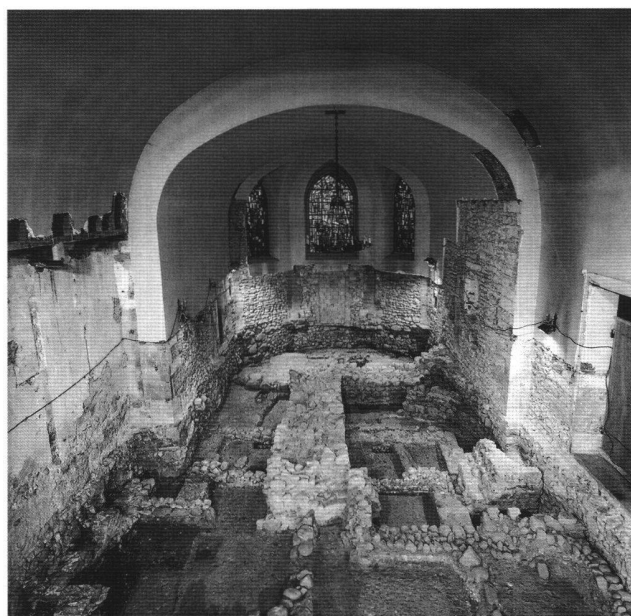


Fig. 7 Vandoeuvres. Vue générale des fouilles à l'intérieur de l'église.

vertes, il a paru indispensable d'étendre les investigations à l'extérieur du bâtiment religieux afin de compléter la vision tronquée confinée uniquement à l'intérieur de l'espace bâti. Enfin, une ultime intervention réalisée en 1995 dans un parking situé à plus de 60 m au nord de l'église est venue encore enrichir notre connaissance du site. Les résultats de ces découvertes ont été publiés à diverses reprises¹² sans toutefois faire l'objet d'une monographie complète qui reste donc à entreprendre.

La villa du Haut-Empire

Comme dans le cas du Parc de La Grange, la *villa* gallo-romaine de Vandoeuvres n'a pas été implantée *ex nihilo*,

doute définir un parcellaire associé à une résidence indigène à l'image du site mis au jour dans le Parc de La Grange.

C'est vers le milieu du I^{er} siècle de notre ère que la *pars urbana* d'une *villa* antique est installée sur l'emplacement du temple actuel de Vandoeuvres. A l'origine, cette construction adopte un parti architectural où les pièces d'habitation s'organisent à l'arrière d'un portique ouvert à l'est, en direction du Massif alpin. Une petite annexe est aménagée dans le prolongement sud de cette galerie et, bien que l'aile nord n'ait pas pu être fouillée, nous supposons l'existence d'un espace similaire à l'autre extrémité du couloir donnant ainsi un aspect symétrique à la façade principale.

Plusieurs interventions modifient le plan de cette *villa* durant la seconde moitié du I^{er} siècle (fig. 8). Ainsi, une

vaste pièce dotée d'un terrazzo succède à la modeste annexe localisée dans le prolongement sud du portique qui forme désormais un angle droit à cet emplacement précis. A l'arrière de la *pars urbana*, un nouveau mur de terrasse définit un espace au sein duquel sont établis des thermes communiquant avec l'habitation principale. Une aire de service est organisée autour du *praefurnium* et clôturée au sud par un mur contre lequel est bientôt adossée une petite construction de 3 m par 2 m ornée de peintures à la fresque. Cette petite construction (fig. 8, B) présente les traces d'une base signalée au sol par une fosse rectangulaire creusée au pied de la paroi orientale et au centre de cette

Les aménagements de l'Antiquité tardive

Au IV^e siècle, les thermes subissent des modifications et l'aire de service qui abritait primitivement le *praefurnium* est remblayée à l'aide d'une épaisse couche de terre mêlée à de la destruction. Un matériel céramique abondant provient de cet horizon stratigraphique qui renferme également plusieurs monnaies ainsi qu'un *contorniate*, découverte unique sur tout le territoire suisse.¹⁴ L'ensemble de ce mobilier exceptionnel fournit une datation du troisième quart du IV^e siècle pour la mise en place de ce remblai dans lequel seront implantées les fondations d'un vaste bâtiment

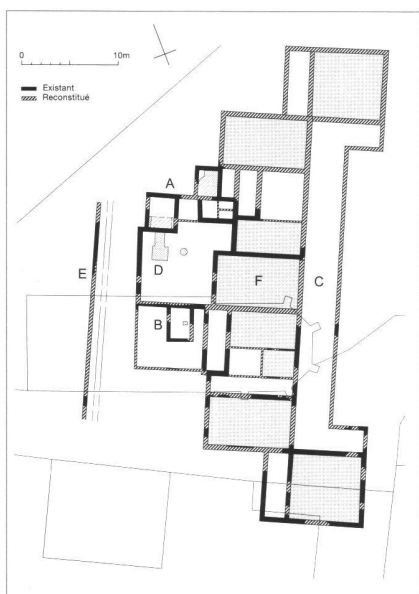


Fig. 8 Vandoeuvres. Plan de la *pars urbana* dans la seconde moitié du I^{er} siècle (A Thermes, B Oratoire, C Portique, D *Praefurnium*, E Mur de terrasse, F Pièce centrale ou *triclinium*).

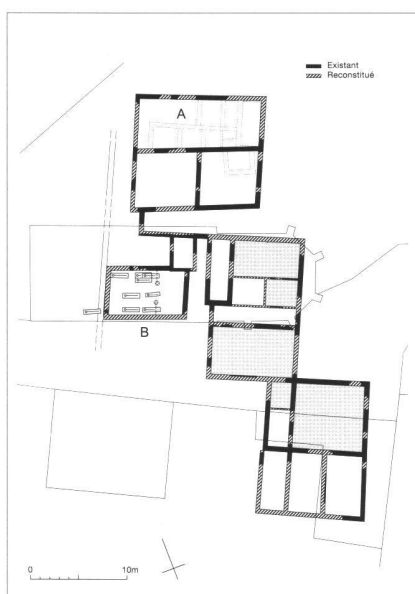


Fig. 9 Vandoeuvres. Ensemble architectural édifié sur l'emplacement de la *pars urbana* à la fin du IV^e siècle (A Anciens thermes, B Eglise).

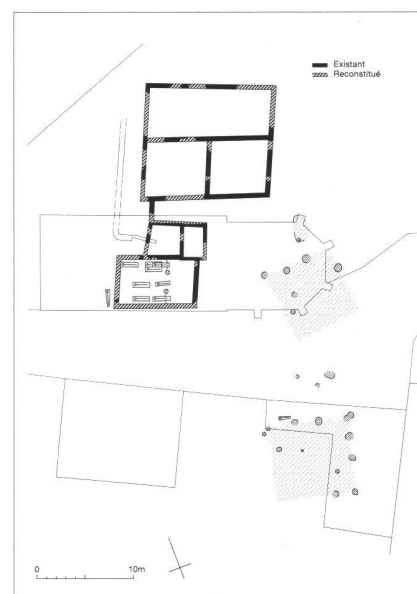


Fig. 10 Vandoeuvres. Les constructions sur poteaux du VI^e-VII^e siècle.

dernière. Nous proposons l'hypothèse d'un petit oratoire domestique pour la fonction de cet édicule qui, nous le verrons, sera maintenu au fil des siècles puis intégré dans les aménagements religieux des premiers temps chrétiens.

La partie centrale de la *villa* est détruite par un incendie qui intervient dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle. Une épaisse couche constituée d'adobes rubéfiées scelle le *terrazzo* de la pièce centrale (fig. 8, F) qui semble avoir été vidée de son contenu avant son effondrement, aucun objet ou mobilier n'ayant été piégé sous les décombres. Cet espace qui devait remplir la fonction de salle de banquet ou *triclinium* ne sera plus réoccupé jusqu'à la fin du IV^e siècle alors que le reste de l'habitation est toujours en fonction.

réutilisant une partie des élévations des anciens thermes (fig. 9).

Cette nouvelle construction de 13 m par 11,5 m repose sur des fondations de pierre sèche incluant des fragments de *tegulae* ainsi que des petits blocs de mortier provenant de la destruction des édifices antérieurs. Les quelques assises encore conservées en élévation présentent le même type d'appareil, l'argile remplaçant simplement la terre pour assurer la liaison entre les pierres. L'utilisation de ce liant garantit une certaine étanchéité et empêche ainsi la remontée d'humidité par capillarité dans les murs qui ont très bien pu être réalisés en matériaux plus légers, pans de bois avec hourdis en clayonnage et torchis ou en adobes comme pour la *villa* du Haut-Empire.

Ce sont exactement les mêmes techniques qui sont employées pour la construction d'un bâtiment édifié plus au sud (fig. 9, B), l'extrémité de sa façade septentrionale venant s'adosser contre le petit oratoire antique décrit précédemment. Doté d'un plan rectangulaire de 8,50 m par 5,50 m, cet édifice abrite une sépulture particulière placée contre sa paroi sud. Il s'agit d'un sarcophage façonné dans un tronc de chêne évidé et dont le couvercle a été scellé à l'aide d'un cordon d'argile assurant ainsi une fermeture hermétique de la tombe. L'analyse du radiocarbone contenu dans le bois conservé de cette sépulture donne une date pour l'ensevelissement qui se situe entre 280 et 420¹⁵ de notre ère. D'autres tombes sont ensuite déposées dans la partie occidentale de l'édifice qui est désormais divisé en deux espaces distincts grâce à l'aménagement d'une barrière signalée par la présence de deux trous de poteau. La fonction d'église pour cet édifice est alors bien attestée par cette clôture qui sépare la nef, lieu de sépultures, du chœur qui n'abritera jamais aucune inhumation.

Au nord et à l'extérieur de l'enceinte de la *villa*, une grande surface présente un pavage irrégulier de petits galets et cailloux recouvrant le fossé gaulois dont il a été question précédemment. Cette aire aménagée livre quelques traces de sablières ainsi que des bases indiquant la présence de constructions en bois édifiées sur cet emplacement. Là encore, le caractère diffus des témoins archéologiques ne facilite pas la lecture et l'interprétation des vestiges qui correspondent toutefois à des bâtiments installés *extra muros* au cours du IV^e siècle si l'on se réfère à la céramique découverte dans ce contexte.

Les constructions sur poteaux

L'ensemble architectural constitué d'une église associée à un grand bâtiment au nord tient compte de l'existence de la *villa* dont l'aile sud, augmentée de trois nouvelles pièces d'habitation dans le courant du IV^e siècle, a sans doute été maintenue pendant plusieurs générations. Elle est ensuite remplacée par une architecture de bois signalée par la présence de trous de poteau dont certaines fosses d'aménagement traversent les anciens sols en *terrazzo*. La localisation de ces structures suggère l'existence de deux maisons carrées de près de 8 m de côté auxquelles il faut associer un fond de cabane qui a fourni un fragment de céramique culinaire généralement datée du VI^e siècle (fig. 10). Ce type de construction où prévaut l'utilisation du bois n'autorise pas une datation précise, ce genre d'habitation ayant une répartition géographique et chronologique assez large.¹⁶ Seule l'insertion stratigraphique de ces éléments incite à situer cette réorganisation de l'habitat durant l'époque mérovingienne. Là encore, la présence du village actuel regroupé autour de l'église suggère une continuité de l'occupation que le matériel récolté ne permet toutefois pas de démontrer de façon univoque.

Le développement de la cité de Genève au cours de la période traitée¹⁷ a sans doute eu un impact considérable sur le peuplement des campagnes proches de ce centre politique, religieux et économique. Ici, la dynamique de peuplement ne peut en aucun cas être assimilée ou même comparée à des territoires plus isolés qui sont occupés lors de phases d'expansion de l'habitat, puis délaissés lorsque les conditions économiques s'avèrent moins favorables. D'ailleurs, à Sézégny, l'étude anthropologique réalisée sur les squelettes d'une nécropole associée à un habitat de l'Antiquité tardive a mis en évidence une stabilité certaine de la démographie pour la période comprise entre la fin du IV^e siècle et le début du VIII^e siècle.¹⁸

L'impressionnante continuité d'occupation observée dans un même lieu constitue le premier constat qui vient à l'esprit après l'exposé de ces deux cas issus de la campagne genevoise. Ainsi, la rupture du Bas-Empire, thèse récurrente maintes fois soutenue au fil des publications, doit aujourd'hui être délaissée au profit d'une théorie tenant compte d'une implantation humaine adoptant sans doute de nouvelles formes mais généralement ancrée dans les anciens lieux de vie. En fait, tout se passe comme si certains emplacements, privilégiés de par leur exposition et leur situation en relation avec les ressources naturelles et les axes de communication, avaient toujours attiré l'homme, l'enracinement au sein d'un parcellaire bien défini remontant parfois à l'époque celtique. Pour corroborer cette notion de continuité, il est utile de rappeler que, en territoire genevois, la majorité des *villae* antiques se trouve aujourd'hui à l'emplacement des villages ou autres hameaux actuels (Corsier, Carra, Vandoeuvres, Dardagny, Landecy, Céligny, Satigny, Bernex, Chancy, etc.).¹⁹

Le cas de Vandoeuvres est intéressant car il permet de suivre l'évolution d'une *villa* qui fera place, durant l'époque mérovingienne, à plusieurs bâtiments sur poteaux associés à des fonds de cabane. Ici, la continuité est évidente en regard de l'évolution architecturale de l'église, même si cette continuité est liée à un changement de fonction du lieu. La *villa* semble perdre son statut domanial pour faire place à des structures architecturales traduisant l'existence de bâtiments individuels regroupés autour du lieu de culte chrétien. Nous assistons ici à une transition qui mène de la *villa* au village avec l'église comme point d'ancrage. Bien que les datations des différentes phases d'occupation ne soient pas précisément établies, il est toutefois possible de retenir l'idée de l'émergence d'une communauté rassemblée autour d'une église dès l'Antiquité tardive. Cette constatation indique que le phénomène d'encellulement considéré comme le processus qui aboutira à la naissance du village médiéval pourrait prendre racine bien avant l'an mil. L'archéologie n'est toutefois pas en mesure de trancher au sein du vaste débat alimenté par les historiens pour définir le statut exact de ces communautés d'habitats regroupés autour d'un lieu de culte à une époque si haute.²⁰

La continuité est également attestée au Parc de la Grange où elle revêt une autre signification. Ici, la fonction domaniale semble perdurer au fil des siècles puisque la maison de maître est augmentée d'un vaste édifice à exèdre au IV^e siècle sur lequel sera édifiée un imposant bâtiment en bois au X^e siècle.²¹ L'intérêt de ce site réside également dans le fait que l'on peut, grâce à la vaste surface fouillée, assister à certains déplacements des structures d'habitation. Cela illustre bien les difficultés rencontrées pour aborder les notions d'abandon ou de création de site qu'il s'agit d'appréhender avec d'autant plus de prudence lorsque la surface de fouille est restreinte.

Dans le cas de l'établissement tardo-antique de Sézegnin,²² les bâtiments découverts pourraient être la traduction d'une économie d'autosubsistance, les fosses-silos mises au jour dans l'habitat étant utilisées pour la conservation des semences et la constitution de réserves alimentaires destinées aux occupants du site. Mais il se pourrait aussi que cet ensemble architectural appartienne à un plus vaste domaine, semblable à celui du Parc de La Grange, dont le centre n'a pas été identifié et qui produirait alors un important surplus agricole destiné à être commercialisé en direction de la cité. D'ailleurs, une précieuse étude démographique menée sur la nécropole associée à cet habitat²³ a démontré que les sépultures dégagées correspondent à une population bien trop nombreuse en regard des possibilités d'hébergement offertes par le grand bâtiment découvert *in situ* où co-existent des murs maçonnés, fonds de cabane, fosses silos et nombreux trous de poteau traduisant l'existence d'une architecture mixte. L'exploitation systématique des terrains environnants permettrait sans doute de trancher entre ces hypothèses en replaçant cet établissement de l'Antiquité tardive dans un contexte territorial plus large à l'instar du Parc de La Grange où la vaste construction édifiée en marge de la *pars rustica* et habitée entre le V^e et le VIII^e siècle peut ainsi être mise en perspective avec la *pars urbana* qui est sans doute occupée sans discontinuité durant cette période.

Le second constat est celui de la réduction de la taille des bâtiments entre les *villae*, véritables palais du Haut Empire, et les modestes édifices qui leur succéderont. L'emploi de matériaux périssables et de poteaux comme structures de soutien influence dorénavant l'architecture des constructions. L'habitat en bois, les fonds de cabane et les greniers sur pieux sont les manifestations d'une société rurale, sans doute en mutation, qui voit réapparaître des formes d'habitats de traditions vernaculaires qui perdureront durant de nombreux siècles. Mentionnons par exemple le cas de la paroisse de Vuillonnet dotée d'une église en bois au X^e siècle²⁴ ou encore les imposantes bastides réalisées également en matériau périssable et cela jusqu'au XIV^e siècle.²⁵ En fait, la véritable rupture réside dans le déclin des formes architecturales et des techniques antiques qui avaient été mises en œuvre à partir du I^{er} siècle et qui disparaîtront définitivement dans les campagnes au cours de l'Antiquité tardive. La réapparition systématique de la pierre dans l'habitat rural ne se fera qu'à la fin du Moyen Âge.

Passées les précautions d'usage rappelées en introduction et relatives à l'état lacunaire de nos connaissances basées sur une documentation archéologique loin d'être exhaustive et cohérente, il est temps maintenant de conclure en proposant quelques hypothèses tout en ayant bien conscience que de nombreuses questions resteront sans réponse offrant autant de pistes de réflexion qui définiront les axes de recherche à privilégier dans le futur.

Tout en insistant encore une fois sur la spécificité décrite plus haut du territoire genevois, nous nous accordons donc pour relever cette notion de continuité du lieu d'implantation d'une population qui s'installe en milieu rural. De surcroît, cet enracinement est parfois associé à une véritable permanence de la fonction si nous pensons au développement du programme architectural ambitieux mis en évidence au sein de la *pars urbana* de la villa du Parc de La Grange, et cela jusqu'au X^e siècle en tout cas.

Il est très vraisemblable que des déplacements de sites ont eu lieu en relation avec des processus d'abandon et de création d'habitats dont les modalités et les causes nous échappent; cependant, nous estimons que dès l'époque antique, ces mouvements sont limités et ne s'opèrent qu'à l'intérieur du cadre bien défini d'un domaine dont les origines pourraient remonter à la fin de l'époque celtique. Dans ce même esprit, nous pensons que les fondations de nouvelles églises durant l'époque carolingienne ont été implantées dans l'environnement immédiat d'un habitat qui, s'il se développe désormais en étroite relation avec le nouveau sanctuaire chrétien, ne s'est pas déplacé pour autant, la nouvelle situation ne faisant qu'entériner un état préexistant.

En fait, le changement qui émerge progressivement à partir du IV^e siècle se limite à un abandon progressif des techniques de construction héritées du monde méditerranéen durant l'Antiquité. C'est le retour aux traditions vernaculaires favorisant l'usage du bois qui s'impose désormais, traditions issues d'un savoir-faire local et nécessitant un matériau facile à mettre en œuvre et à disposition dans l'environnement immédiat des habitats. Bien que la culture matérielle des populations germaniques ait été celle du bois, il est aujourd'hui de plus en plus admis que l'apport de la population burgonde dans la civilisation qui se développe au sein du bassin lémanique est minime²⁶ et n'explique, en aucun cas, cette évolution perçue dans l'architecture rurale.

Le seul et unique bouleversement manifeste s'opère à l'époque carolingienne où l'on assiste à l'abandon des nécropoles en rangées, découvertes aujourd'hui en rase campagne. Le paradoxe veut donc que ce soit les morts qui se déplacent pour rejoindre le cimetière paroissial regroupé autour de l'église,²⁷ et non les vivants qui sont stabilisés en un point du terroir où les conditions sont propices à l'élevage et à l'agriculture ou à tout autre activité nécessaire à leur économie de subsistance. Pour la petite histoire, il sera intéressant de noter que les défunts migreront

encore une fois en très grand nombre, généralement à la fin du XIX^e siècle, lors du transfert des cimetières vers l'extérieur des villages, cela principalement pour des raisons d'hygiène.

Au cours du bas Moyen Age et avec l'émergence du système féodal, d'importants mouvements sont perceptibles dans les campagnes suite à la création de villes neuves ou de bourgs castraux. Malgré cela, l'image du monde rural au XV^e siècle que l'on peut restituer à partir

des sources d'archives²⁸ est celui d'un habitat dispersé qui devait être très proche de son état carolingien, les habitants étant répartis entre le chef-lieu regroupé auprès de l'église et les nombreux hameaux et autres mas semés sur le territoire paroissial. Intimement liée aux axes de communication,²⁹ cette trame est encore perceptible sur les relevés des cadastres anciens³⁰ qui recèlent, en filigrane, de précieux renseignements pour l'archéologue désireux d'aborder la période de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age.

NOTES

- ¹ ELISE FAURE-BOUCHARLAT (sous la direction de), *Vivre à la campagne au Moyen Age: l'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné), d'après les données archéologiques*, in: Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne 21, Lyon 2001.
- ² JACQUES MONNIER, *Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive en Suisse*, in: Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Antibes 2001, pp. 173-199.
- ³ Les chantiers successifs ont été placés sous la responsabilité scientifique de Marc-André Haldimann, Gaston Zoller assurant le suivi technique de ces interventions.
- ⁴ CHARLES BONNET, *Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1992 et 1993*, in: Genava N.S. 42, 1994, pp. 41-47. – CHARLES BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1994 et 1995*, in: Genava N.S. 44, 1996, pp. 33-34. – CHARLES BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1996 et 1997*, Genava N.S. 46, 1998, pp. 15-18. – JEAN TERRIER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1998 et 1999*, in: Genava N.S. 48, 2000, pp. 191-194.
- ⁵ MARC-ANDRÉ HALDIMANN / PIERRE ANDRÉ / EVELYNE BROILLET-RAMJOUÉ / MATTHIEU POUX, *Entre résidence et domus gallo-romaine: le domaine antique du Parc de La Grange (GE)*, in: Archéologie suisse 24, 2001, pp. 2-15.
- ⁶ MARC-ANDRÉ HALDIMANN, *Le haut Moyen Age: une continuité méconnue?*, in: Keramik zwischen den Epochen, Actes du colloque de Münchenwiler, Berne 1994, pp. 58-59.
- ⁷ Pour ce type de couverture avec une faîtière soutenue par des poteaux verticaux, voir: ELISE FAURE-BOUCHARLAT (cf. note 1), p. 135. – Voir encore: JEAN CHAPELOT / ROBERT FOSSIER, *Le village et la maison au Moyen Age*, Paris 1980, pp. 294-298. – Dans ce cadre, il sera utile de rappeler l'utilisation de fermes rudimentaires à poteaux verticaux dans la campagne genevoise pour l'architecture traditionnelle rurale et cela jusqu'au XIX^e siècle. Ces fermes appelées «coubles» ne sont pas suspendues et leurs poteaux nommés «colonnes» vont d'un seul jet du sol jusqu'à la toiture. Pour la description de ces structures, voir: PAUL AUBERT, *Notes sur la maison rurale genevoise*, in: Genava 6, 1928, p. 268-269.
- ⁸ MICHEL COLARDELLE / ERIC VERDEL, *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XI^e siècle*, in: Documents d'Archéologie Française no 40, Paris 1993, pp. 143-146. – JEAN TERRIER, *Saint-Mathieu de Vuillonex. Une église en bois édifée au X^e siècle dans la campagne genevoise*, in: Genava N.S. 46, 1998, p. 44.
- ⁹ ELISE FAURE-BOUCHARLAT (cf. note 1), p. 73.
- ¹⁰ CHARLES BONNET, *L'église du prieuré de Russin*, in: Genava N.S. 19, Genève 1971, pp. 21-39.

- ¹¹ Pour la localisation du village de Vandoeuvres, voir JEAN TERRIER, *Les églises de la campagne genevoise*, dans ce numéro, p. 196.
- ¹² CHARLES BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1988 et 1989*, in: Genava N.S. 38, 1990, pp. 17-18. – JEAN TERRIER, *Les origines de l'église de Vandoeuvres GE*, in: Archéologie suisse 14, 1991, pp. 229-236. – CHARLES BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1990 et 1991*, in: Genava N.S. 40, 1992, p. 21. – JEAN TERRIER / MARC-ANDRÉ HALDIMANN / FRANÇOIS WIBLÉ, *La villa gallo-romaine de Vandoeuvres (GE)*, in: Archéologie suisse 16, 1993, pp. 25-24. – CHARLES BONNET 1996 (cf. note 4), p. 40.
- ¹³ Analyse effectuée par Archéolabs, réf. ARC 1588.
- ¹⁴ JEAN TERRIER, *Entre paganisme et christianisme, un contorniate découvert à Vandoeuvres*, in: L'archéologie en 83 troupes. Hommage collectif à Daniel Paunier, Lausanne 2001, pp. 164-165.
- ¹⁵ Analyse effectuée par l'Institut de Physique de l'Université de Berne, réf. B 5257.
- ¹⁶ ELISE FAURE-BOUCHARLAT (cf. note 1), pp. 89-92.
- ¹⁷ Voir CHARLES BONNET, *La topographie chrétienne et développement urbain*, dans ce numéro, pp. 143-152.
- ¹⁸ BÉATRICE PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin (IV^e-VIII^e siècle)*, in: Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. 10 (série in-4), Genève 1983, pp. 72-73. – CHRISTIAN SIMON, *Nécropole de Sézegnin (Avusy, Genève). Nécropole de Thoiry (Ain, France). Etude anthropologique et paléodémographique*, in: Archives suisses d'Anthropologie générale 46 (1), 1982, pp. 142-143. – Pour la localisation du site de Sézegnin, voir JEAN TERRIER, *Les églises de la campagne genevoise* (cf. note 11), p. 196.
- ¹⁹ DANIEL PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, in: Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. 9 (série in-4), Genève 1981, pp. 109-162.
- ²⁰ ELISABETH ZADORA-RIO, *Le village des historiens et le village des archéologues*, in: Campagnes médiévales: l'homme et son espace, Paris 1995, pp. 145-153.
- ²¹ La fonction de cet imposant édifice en bois qui succède à une architecture antérieure d'une telle ampleur pourrait bien être assimilée au siège d'un certain pouvoir doté d'une *aula*. Pour cette problématique, voir: JEAN MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence. Tome 2: La résidence et les éléments d'architecture*, Paris 1993, pp. 20-23.
- ²² BÉATRICE PRIVATI, *Sézegnin (GE): une unité agricole du haut Moyen Age*, in: Archéologie suisse 9, 1986, pp. 9-19.
- ²³ CHRISTIAN SIMON (cf. note 18).
- ²⁴ JEAN TERRIER, *Saint-Mathieu de Vuillonex. Une église en bois*

- édifiée au X^e siècle dans la campagne genevoise, in: Genava N.S. 46, 1998, pp. 41–50.
- ²⁵ JEAN-MICHEL POISSON, *Une fortification de terre et de bois édifiée en 1324. La bastide de Gironville à Ambronay (Ain)*, in: *La maison forte au Moyen Age*, Paris 1986, pp. 253–260.
- ²⁶ LUCIE STEINER / FRANCOIS MENNA, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-Les-Bains (IV^e–VII^e s. ap. J.-C.)* (= Cahiers d'archéologie romande no 75), Lausanne 2000, pp. 285–295. – JUSTIN FAVROD, *Histoire politique du royaume burgonde (443–534)* (= Bibliothèque historique vaudoise 113), Lausanne 1997, pp. 30–36.
- ²⁷ CÉCILE TREFFORT, *L'Eglise carolingienne et la mort* (= Collection d'histoire et d'archéologie médiévales 3), Lyon 1996, pp. 185–189.
- ²⁸ MARTINE PIGUET, *Paroisses et paroissiens des mandements*, in: *Terres et châteaux des évêques de Genève* (= Mémoires et Documents publiés par l'Académie salésienne 105), Annecy 2001, p. 255. – LOUIS BINZ, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le Grand Schisme et la crise conciliaire (1378–1450)*, in: Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 46, Genève 1973, pp. 25–26.
- ²⁹ YVES BISCHOFBERGER / ANITA FREI, *Guide des chemins historiques du canton de Genève*, Genève 1998, pp. 5–44.
- ³⁰ Pour une approche de l'évolution du cadastre de la région genevoise aux époques récentes, voir: *Atlas du territoire genevois. Permanences et modifications cadastrales aux XIX^e et XX^e siècles, volumes 1 à 4*, Etudes publiées par le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, Genève 1993 à 1999.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1: photographie M. Delley.
 Fig. 2–6, 8–10: Service cantonal d'archéologie, Genève.
 Fig. 7: photographie J.-B. Sevette.

RÉSUMÉ

Le thème de l'habitat en zone rurale a attiré l'attention des archéologues au cours de ces dernières années. Cet engouement doit beaucoup aux chantiers de grande envergure liés à des travaux d'aménagements publics nécessitant des décapages sur de vastes surfaces dans des régions aujourd'hui isolées. Ces interventions ont facilité la mise au jour d'établissements du haut Moyen Age dont les vestiges n'étaient généralement pas reconnus du fait de leur relative discrétion, les traces conservées ne présentant aucun caractère spectaculaire. A Genève, cette approche a été couplée avec des fouilles d'un autre type qui ont favorisé une exploration extrêmement fine et exhaustive de lieux encore en parfaite adéquation avec l'implantation des communautés humaines actuelles. Les deux exemples présentés en détail dans cet article permettent d'avancer quelques hypothèses quant à la continuité de l'occupation, l'organisation de l'habitat ou encore les techniques mises en œuvre dans l'architecture civile au cours des périodes considérées.

ZUSAMMENFASSUNG

In den vergangenen Jahren hat sich die Archäologie vermehrt dem Thema der Siedlung im ländlichen Raum zugewandt. Grossbaustellen im Zusammenhang mit öffentlichen Bauvorhaben und die dadurch notwendig gewordenen weiträumigen Erdarbeiten in heute dünnbesiedelten Gebieten haben das Interesse der Archäologen geweckt. Dank dieser Eingriffe konnten frühmittelalterliche Anlagen zu Tage gefördert werden, deren unscheinbare Überreste meist nicht erkannt worden waren, da die erhalten gebliebenen Spuren keinerlei Aufsehen erregende Merkmale aufweisen. In Genf kam zusätzlich ein Ausgrabungsverfahren zur Anwendung, welches eine minutiöse und umfassende Untersuchung von Fundstätten an heute noch bewohnten Orten erlaubte. Anhand der beiden im vorliegenden Beitrag ausführlich beschriebenen Beispiele werden Hypothesen zur Siedlungskontinuität, Siedlungsordnung, Bautechnik und Architektur in den untersuchten Zeitabschnitten aufgestellt.

RIASSUNTO

Negli anni recenti l'attenzione degli archeologi è stata attirata dalla tematica degli insediamenti nelle zone rurali. Tale interesse è dovuto all'apertura di grossi cantieri in funzione della realizzazione di opere pubbliche, i quali comportano grossi movimenti di terra su ampi spazi in regioni poco abitate. L'intervento degli archeologi ha permesso di portare alla luce del sole impianti risalenti all'alto Medioevo, le cui vestigia non erano in genere state riconosciute come tali, in quanto prive di caratteristiche tali da suscitare scalpore. A Ginevra si è inoltre fatto ricorso a una procedura di scavo che permetteva un'indagine minuziosa e complessiva di siti ubicati in luoghi tuttora abitati. I due esempi illustrati con dovizia di particolari nel presente saggio permettono di avanzare delle ipotesi sulla continuità degli insediamenti, sulla loro organizzazione, sulle tecniche edili utilizzate e sulla loro architettura durante i periodi esaminati.

SUMMARY

Over the past years, archaeology has given increased attention to the study of settlements in rural areas. Major construction sites in connection with public building projects and the attendant large-scale excavations in presently thinly populated areas have stirred the interest of archaeologists. Thanks to these construction projects, it has been possible to uncover early medieval sites, whose modest findings often went unnoticed because the traces that did survive showed no conspicuous features. Moreover, in Geneva, a procedure for excavating was employed that allows a meticulous and detailed investigation of sites in areas that are still inhabited today. On the basis of the two examples discussed in the present paper, hypotheses are proposed that address the continuity of occupation and organisation of the settlements, their building techniques and architecture in the epochs under consideration.